



Renouveler mon titre de séjour.

Par **allavleva**, le **20/02/2010** à **06:35**

Bonjour,

je suis un peu stressé par une situation.

voilà je suis étudiant étranger en classe préparatoires aux grandes écoles, j'ai été condamné à 3 mois avec sursis suite à une bêtise que je regrette profondément.

Sachant que la loi sur le renouvellement de titre de séjour précise que l'individu en question ne doit pas présenter un trouble à l'ordre public, est ce que je risque de voir ma prochaine demande de renouvellement refusé à cause de ma condamnation?

(avant cela j'avais un casier judiciaire vierge)!

j'attends vos réponses, et merci pour tout.